COMPTE RENDU DU CA DU 17/10/2023

Présents :
Barale Jean Paul, Baudequin Denis, Begnis Catherine, Bruel Gilles, Deidier Bernard, Dosmas Christine, Fratello Serge, Pagani Luc, Amat Véronique, Isabelle Dadoun

Absents excusés :
Maubert Dominique, Bernard Yannick, Delle Virginie Michel, Testaniere Claude, Roherig Robert, Vautier Nicole, Isatelle Jacques, Racamond Pierre, Delle Verginie Michel,

Débriefing rapide des JPO

Le président a reçu les débriefings du parking, de la buvette, de l'entrée. Il manque celui de la pépinière.
De manière générale, les visiteurs ont été très satisfaits.
Nous avons reçu 3000 personnes ce qui est absolument exceptionnel.
Si le temps est au beau nous pourrons augmenter la quantité de pommes à vendre l'année prochaine car l'artisan qui fait les liqueurs nous rachètera le reste et nous avons la possibilité de vendre à La Seine (pommes, amandes, Jujubes, Kaki)
Les comptes financiers à fin octobre seront transmis par Véronique.
Le paiement en liquide des amandes et pommes devra être évité l'année prochaine, dans la mesure du possible. Pour cette année il n'y pas d'autres alternatives.
Le Président rappelle, qu'une fois de plus, des personnes pour lesquelles les rôles et places durant les JPO étaient attribuées ont fait à leur tête. C'est très perturbant et cela déstabilise l'organisation.

La pépinière va établir comme toutes les années un bilan des ventes réalisées pour ces JPO. L'étape suivante étant d'établir la liste des arbres à acheter (**Action faite par Pierre**)
Il a été acté que cette année les greffons seront pris dans le verger. L'objectif étant d'avoir des Scions pour 2025 issus du verger à la vente.
Nous n'avons pas dans notre collection de pommes « Api étoilée » ou pomme « Api noir ».
Voir avec Pierre la possibilité de se procurer des greffons.
Il faudra également voir avec la Thomassine la possibilité d'avoir des greffons d'arbres qui sont dans le Livret mais pas dans le verger. **Action Pierre Racamond**
Il faudra s'organiser pour les portes greffes.
On met à notre disponibilité, à 800m du verger, des plants de Jujubiers de Provence. Il faudra s'organiser pour aller les chercher.

Liste des arbres morts ou à arracher

Pierre a édité une liste d'arbres morts très complète qui servira de base pour les années avenir.
L'arrachage commencera dès que possible.

Il faudra replanter avec des plants correspondants au livret Pommes, poires, coings dans les trous disponibles.

Point sur la Bâche

Nous avons deux possibilités :

Remplacer la bâche actuelle par une bâche anti feu (ERP) correspondant à la demande du bail. Son poids important demande de recalculer la structure de la serre et vérifier sa résistance. Nous n'avons pas trouvé d'organismes qui veuillent bien en prendre la responsabilité. Nous demanderons, lors de notre prochaine rencontre avec la Mairie, s'ils peuvent nous fournir une adresse de bureau d'étude. Le coût estimé est proche de 26000€ (bureau d'étude inclus).
Enlever la structure actuelle et sur son emprise(200m$^{2)}$ installer des containers (sorte de « Légo ») pour une surface équivalente avec la possibilité de monter en hauteur et d'avoir un bâtie pérenne.
Il faudra dans ce cas déposer une demande de travaux à la Mairie. Les coût annoncé est > à 50000€. On peut, effectivement, réaliser ces constructions, en partie, sur plusieurs années.
Le problème financier posé est difficile à résoudre.
Nous pouvons, avec nos réserves, engager 22000€ à 26000€ sans mettre en péril les finances de l'association.
Le Crédit Agricole nous propose un crédit de 10 000€ sur 3 ans à un taux préférentiel d'environ 5,02% ce qui fait des échéances mensuelles de **299,80€.**
Véronique aurait tendance à demander plus, sur plus longtemps.
Le Président n'y est guère favorable car notre association va connaître une période restructuration dans les années avenir dont les conséquences en sont pas connues.

Divers

Nous disposons des dates de taille pour 2 samedis (19/11 & 16/12/2023).
Reste à définir des dates pour le greffage à destination des adhérents.
Il est noté qu'aucun de ceux qui sont en formation de taille depuis deux ne se sentent capable de transmettre le savoir acquis ??? Ceci me fait écrire qu'un objectif a été loupé.
Il faudrait intégrer des nouveaux dans notre système de taille du jeudi car il y de la demande. Les gens qui y participent actuellement devrait également prendre en charge un nouveau.
Pour la taille, les nouveaux adhérents qui voudront participer à la taille au verger devront tourner sur les différents tailleurs en évitant de trop perturber ces derniers par des discussions trop importantes.
Pierre Racamond organisera la période du greffage en limitant le nombre de portes greffes à 5 par personnes (dans la mesure du possible).
Yannick devra se rendre disponible au moins trois jours pour greffer directement du verger sur des portes greffes car suivant les portes greffes les périodes sont différents, décembre, janvier/février et fin février (pêcher /amandier, Poirier/cognassier, pommier/cerisier…). Ceci est à mettre au point rapidement.

Il faudrait récolter les noix.